



Communiqué des Grands-Parents pour le climat (Belgique)

15 décembre 2015

L'ACCORD DE PARIS A PLACÉ LA CIBLE, LE VRAI TRAVAIL COMMENCE !

Un accord historique !

Nous, grands-parents, nous nous réjouissons : ce 12 décembre 2015 nous semble un moment historique d'une prise de conscience universelle du défi climatique et de l'urgence d'agir tous et chacun au niveau mondial.

195 pays, aux intérêts si différents, se sont mis d'accord lors de cette conférence de Paris

Le texte de l'accord comporte :

- Un objectif unique : réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de préserver les générations futures.
- Un objectif ambitieux : ne pas dépasser 2°C de réchauffement et tendre vers 1,5°C seulement.
- Un objectif contrôlé : Il prévoit une réévaluation des engagements au plus tard en 2023, avec un effet « cliquet » à la hausse.
- La promesse de 100 milliards par an pour l'adaptation des pays vulnérables au changement climatique, considérés comme plancher.

Qui nous laisse impatients et vigilants

- Car aucune action concrète n'est imposée : comment sortir des énergies fossiles, quelle transition vers les énergies renouvelables. Le transport aérien et maritime n'est pas intégré. La question du prix du carbone n'est pas clairement abordée.
- Car l'article 4 de l'accord stipule que le pic des émissions doit être atteint « as soon as possible » de façon à atteindre un bilan de CO₂ neutre durant la 2^e moitié de ce siècle. Mais entretemps, combien de catastrophes et victimes causées par les dérèglements du climat ?

Notre rôle de grands-parents

Dans les mois qui viennent, dans tous les états membres et au niveau européen, des plans d'actions vont devoir être élaborés afin d'intensifier les efforts de réduction prévus pour les rendre compatibles avec l'objectif de 2°C et même 1,5°C. Il faut s'attendre à une résistance farouche de certains, même si, sur le terrain, la transition énergétique fait déjà son chemin : les habitudes commencent à changer, de grands acteurs économiques effectuent des progrès inattendus.

Notre « appel aux consciences » du 11 novembre dernier est plus que jamais d'actualité.

A nous de :

- démontrer concrètement que la transition écologique est source de bien-être,
- transmettre notre expérience et nos compétences,
- dire aux responsables politiques et économiques que nous les soutenons dans des mesures audacieuses d'impulsion de la transition énergétique et de conversion aux énergies renouvelables, d'une alimentation durable, de modes de transports économes, notamment.